



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 10 juin 2024 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 189A, 4^e rang de Moreau (lot : 5 113 817)

Demande de dérogation mineure (2024-0126) au 189A, 4^e rang de Moreau, lot 5 113 817, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-02:

- L'implantation d'une roulotte lors des travaux de rénovations majeures du bâtiment principal.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 article 5.3.6

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 10 juin 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 23^e jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 23 mai 2024.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 23 mai 2024.


Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
